

# Le scapulaire vert

Publié le 1 octobre 2005  
9 minutes

## Extrait de Marchons droit n°112 d'octobre - novembre - décembre 2005

[...]La révélation du scapulaire vert fut révélée à Sœur Justine Bisqueyburu le 8 septembre 1840, en la fête de la Nativité de Notre-Dame à Blangy. Sœur Justine était en oraison.

Elle vit sa céleste Mère, tenant dans la main droite son Cœur surmonté de flammes et dans l'autre main, une sorte de scapulaire d'étoffe verte (couleur de l'espérance, n'ayant qu'un côté, suspendu à un cordon unique également vert et fermé par le haut.[...]

## Quelques exemples de grâces reçues par ce scapulaire

Bien sûr, pour susciter de grands zélateurs, la Très Sainte Vierge a opéré des guérisons physiques par le port du scapulaire, bien que ce ne soit pas l'objet principal de cette dévotion.

Voici un exemple : **C'est un prêtre qui parle.**

Il y a sept ans, avant l'usage de la pénicilline, j'étais clans un hôpital souffrant d'une pneumonie. Après plusieurs hémorragies, les docteurs décidèrent finalement de m'opérer.

C'est a ce moment qu'une petite religieuse entra dans ma chambre.

*Mon Père, avez-vous une grande confiance envers la Sainte Vierge, surtout en son Cœur Immaculé ? s'il en était ainsi, vous pourriez être guéri.*

*Comment cela, ma sœur ?*

*Par le scapulaire vert.*

*Qu'est-ce que cela ?*

*Mon Père, il y a quatre ans, je fus opérée d'un cancer qui était déjà tellement répandu dans tout mon organisme, qu'on me renvoya pour mourir. C'est alors que je m'adressai à Notre-Dame du scapulaire vert. Fatiguée d'attendre la mort, je revins au travail et je suis guérie. En accepteriez-vous un ?*

*Bien volontiers, ma sœur !*

Immédiatement elle m'en passa un au cou. Je fus, sur le champ, comme envahi par un sentiment de grande confiance et l'hémorragie s'arrêta.

Deux jours après, conduit à la salle des radiographies, on me demanda quand l'hémorragie avait cessé. On ne voulait pas croire qu'il n'y avait que deux jours. « Vous avez une lésion cicatrisée depuis six mois ». Aujourd'hui, même la cicatrice a disparu.

Est-ce étonnant que je parle d'une dette insolvable au Cœur Immaculé de Marie ?

Depuis lors, j'ai fait tout en mon pouvoir pour répandre cette dévotion. À ma grande joie et à mon grand étonnement, ceux à qui j'en ai parlé sont devenus plus zélés que moi.

## Maintenant donnons quelques exemples de

## conversions inespérées.

La plus marquante est celle de l'assassin de Monseigneur Affre qui avait, en son temps, approuvé le scapulaire vert.

Le 25 juin 1848, Mgr Affre fut mortellement blessé par un insurgé, alors qu'il venait pour réconcilier les parisiens qui s'entretuaient. Il mourut le 27 juin, après avoir pardonné à son assassin. L'enquête ouverte immédiatement ne put jamais aboutir. Aucun nom ou visage ne put être donné au meurtrier. Mais la grâce toute puissante de Dieu va nous le faire découvrir...

Laissons la parole à une Fille de la Charité.

Un jour (c'était en 1859), raconte sœur Dufès, nous sommes averties - par un membre de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul - qu'il y a sur la paroisse Saint-Paul- Saint-Louis, quai des Ormes, un homme dangereusement malade, qui ne passera sans doute pas la journée. Il ajoute :

*« Je visite cette famille depuis des années. J'espérais réussir auprès du malade et le faire confesser, mais je vois que je n'obtiens rien, au contraire. Le malade est tellement aigri qu'aujourd'hui il m'a mis à la porte. Il ne veut pas entendre parler de prêtre, il veut mourir sans sacrements. Je suis désolé, et je viens vous supplier, ma sœur, d'envoyer une de vos sœurs visiter notre pauvre malade, espérant qu'elle réussira mieux que nous. »*

Je fais appeler la sœur du quartier, sœur Louise Puntis, et je la prie de se rendre immédiatement chez le malade, lui recommandant d'agir avec le plus de douceur possible, pour ne pas le froisser ni s'exposer ainsi à un nouveau refus.

La sœur, docile à cette recommandation, ne précipite rien. Ayant trouvé le malade moins mal qu'on ne lui avait dit, elle croit sage de ne pas aborder encore la question de la confession.

Le lendemain, elle s'empresse d'aller le revoir, elle le trouve très mal. Après s'être informée de sa santé, elle lui dit :

*« Vous me paraissez plus accablé qu'hier, vous souffrez davantage, n'est-ce pas ? Allons mon cher monsieur, mettez en Dieu votre confiance, Il est si bon, c'est un bon Père. Si vous le priez, Il vous soulagera. Pour cela, mettez-vous en grâce avec lui par une bonne confession. Je vais vous donner une médaille de la Sainte Vierge. Dites avec moi la petite prière :  
O Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous. »*

Le malade refuse la médaille et ne veut jamais prononcer l'invocation. Il se met à dire des injures, et tire de dessous son traversin une énorme canne, avec laquelle il défie la sœur et d'autres personnes de s'approcher de lui.

Nous sommes déconcertées, désespérant de pouvoir décider ce pauvre moribond à recevoir le prêtre, lorsqu'il nous vint la pensée de nous servir du scapulaire vert. Nous le plaçons dans son lit, sans qu'il le voie. Puis l'ayant abordé, nous lui demandons de ses nouvelles. Il nous répond qu'il va très mal parce qu'on le tourmente pour le faire confesser. Et il ajoute :

*« Si vous venez pour cela, vous pouvez vous retirer ; je veux mourir tel que je suis, sans voir de prêtre.  
Sans doute, lui dis-je, vous êtes libre de recevoir un prêtre ou de ne pas le recevoir, comme aussi de vous sauver ou de vous damner. Vous savez qu'il y a un ciel pour les bons et un enfer pour les méchants. Choisissez, vous êtes le maître.  
Laissez-moi tranquille, je vous prie de vous en aller et de ne plus revenir, si vous n'avez que cela à me dire. »*

Nous sommes navrées de son obstination. Il se répand en blasphèmes contre Dieu, contre Marie, et nous le quittons, désolées de ce que nous venons d'entendre, mais nous laissons le scapulaire.

Marie, toute puissante, allait triompher de ce cœur.

À peine sommes-nous de retour à la maison qu'on vient nous chercher. Le malade nous réclame ; il

veut communiquer à la sœur une chose très importante. Elle s'y rend en toute hâte.

*« Je vais mourir, dit-il à la sœur, je le sens. Je ne puis paraître devant Dieu dans l'état où je suis. Je ne sais ce qui se passe en moi. Je désire voir un prêtre, mais ma sœur, je ne pourrai pas recevoir les sacrements, je ne suis pas marié ; puis ma femme est protestante. Il faut des dispenses et l'on n'aura pas le temps d'aller les chercher à l'Archevêché. »*

Puis, il ajoute :

*« Je suis si coupable !... Vous avez devant vous un assassin ! C'est moi qui ai tué Monseigneur Affre sur la barricade du faubourg Saint-Antoine. Je n'oserai l'avouer qu'à un seul prêtre : M. Dumas, premier vicaire à Saint-Paul-Saint-Louis. Allez me le chercher ma sœur, et dites-lui que le malade qui le fait appeler est l'homme qui lui donna la main pour l'aider à descendre de la barricade au moment où Mgr fut tué, et qui le reconduisit à son domicile, l'arme à la main. Faites-lui ma confession ; il me reconnaîtra, j'en suis sûr. »*

Le voyant si surexcité, nous lui faisons faire une courte prière et l'invocation du scapulaire vert, qu'il baisa avec respect.

*« Allez vite, ma sœur, je vais mourir, vous n'aurez pas le temps ! »*

Mais Marie, refuge des pécheurs, qui venait d'opérer un si grand miracle, pouvait bien en faire un nouveau.

M. l'abbé Dumas arrive de suite, s'approche du lit, parle au malade et le trouve dans la disposition de se confesser ; ce qu'il fait aussitôt dans toute la sincérité de son âme, en témoignant le désir de faire la sainte communion.

Mais il fallait obtenir de l'Archevêché les dispenses nécessaires pour le mariage. Vu le danger pressant, M. Dumas pensa d'abord qu'il pourrait les supposer, mais espérant en avoir le temps, il se rend promptement à l'Archevêché. Le malade paraît mieux. Il l'est effectivement, son âme étant tranquille, et goûte une paix qu'il ne comprend pas nous dit-il, une paix du Ciel.

Le prêtre n'est pas long à revenir, muni de toutes les dispenses, et notre cher malade peut recevoir le sacrement de mariage.

Alors, désirant voir son épouse entrer dans le sein de l'Église catholique, il lui dit :

*Il faut que tu me promettes « d'abjurer ».*

Sa femme le lui promet et tint parole. Quelques mois après, elle faisait son abjuration dans notre chapelle.

Quand M. l'abbé Dumas arriva avec la Sainte Eucharistie, le malade se dressa sur son séant, l'adora profondément et fondit en larmes, demandant pardon à haute voix. Le prêtre l'engagea à mettre sa confiance en Dieu, et après une courte exhortation lui donna, suivant le rite parisien, d'abord l'extrême-onction, puis le saint Viatique, que le malade reçut avec foi et amour. Il ne cessait de pleurer, répétant :

*« C'est à Marie, refuge des pécheurs, que je dois ma conversion. »*

Une heure après, il rendait son âme à Dieu. Et nous, témoins de ce prodige, nous répétions après lui :

*« Oui, vraiment, c'est à Marie, refuge des pécheurs, que nous devons cette conversion miraculeuse ; c'est à l'heureuse influence du scapulaire vert. Gloire à Marie ! »*

Sœur DUFÈS, Fille de la Charité

*« Je soussignée, sœur Louise Puntis, déclare avoir été la sœur du quartier envoyée par ma sœur Dufès auprès du malade, et atteste la vérité de la relation ci-dessus. »* Sœur Puntis

# Pour lire la suite de ces conversions miraculeuses :

Commander le n° 112 de Marchons Droit à :

➡ Prieuré Notre-Dame du Pointet

B.P. 4

03110 BROÛT-VERNET

France